



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Coaticook, le 19 janvier 2011

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 19 janvier 2011 à la salle multifonctionnelle de la susdite MRC.

Sont présents :

Réjean Masson	préfet	Martinville (M)
Ghislaine Leblond	mairesse	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	conseiller	Coaticook (V)
Fernand Veilleux	maire	Compton (M)
Réal Ouimette	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Gaby Côté	conseiller	Martinville (M)
Lucie Tremblay	mairesse	Saint-Herménégilde (M)
Jacques Madore	conseiller	Saint-Malo (M)
Linda Ouellet	mairesse	Sainte-Edwidge-de Clifton (C)
Guy Lefebvre	maire	Stanstead-Est (M)
Gladys Bruun	mairesse	Waterville (V)

Est absent :

Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
----------------	-------	------------------------------

---

**ORDRE DU JOUR**

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 24 novembre 2010
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
  - 4.2.1 Loyer du Nettoyeur – X-Trem Propre
  - 4.2.2 TACTIC
  - 4.2.3 Piste cyclable de la Ville de Coaticook – Recours de l'UPA c. la CPTAQ devant le Tribunal administratif du Québec

**5.0 TRÉSORERIE**

- 5.1 Paiement des comptes
  - 5.1.1 Comptes payés
  - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses
- 5.3 Collecte sélective
  - 5.3.1 Disposition du camion
  - 5.3.2 Compensation 2008
- 5.4 Centre local de développement - Versement de la contribution financière 2011
- 5.5 FQM - Cotisation annuelle



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- 5.6 Conseillers juridiques - Honoraires professionnels (vente pour taxes)
- 5.7 Tournoi Bantam-Midget de Coaticook 2011
- 5.8 Nourrir un enfant – Contribution annuelle
- 5.9 Centre de Formation par l'Action – Synergie d'équipe
- 5.10 Fernand Patry – Bonus 2010
- 5.11 Transferts budgétaires
- 5.12 Mise à niveau – Ordinateurs
- 5.13 MADA – Fournitures
- 5.14 Travaux de cours d'eau – Règlement 2-265 (Compton)
- 5.15 Poste de la SQ
  - 5.15.1 Achat de bacs
  - 5.15.2 Felteau Réfrigération et climatisation - Chauffage
- 5.16 Vérification comptable – Facturation progressive

**6.0 AMÉNAGEMENT - DÉVELOPPEMENT - ENVIRONNEMENT**

- 6.1 Municipalité de Dixville – Demande de modification du Schéma d'aménagement révisé
- 6.2 Suivi annuel des constructions résidentielles – Article 59 LPTAA
- 6.3 Les Phénix de l'Environnement – Édition 2011
- 6.4 Avis de conformité – Règlement 6-1-29 – Ville de Coaticook
- 6.5 Demande d'appui du COGESAF – Prolongation du projet du Plan d'action concertée sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse dans les bassins versants Brook, Veillette, Racey et Cordon

**7.0 AVIS DE MOTION**

**8.0 RÈGLEMENTS**

- 8.1 Règlement 4-008 (2011) fixant la rémunération du préfet et des autres membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et ce pour l'exercice financier 2011 et les suivants
- 8.2 Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «I» de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2011 et de leur paiement par les municipalités locales
- 8.3 Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «II» de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2011 et de leur paiement par les municipalités locales
- 8.4 Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «III» de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2011 et de leur paiement par les municipalités locales
- 8.5 Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «IV» de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2011 et de leur paiement par les municipalités locales
- 8.6 Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «V» de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2011 et de leur paiement par les municipalités locales



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- 8.7 Règlement déléguant à la direction générale le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2011

**9.0 AUTRES AFFAIRES**

- 9.1 Municipalité amie des aînés
- 9.1.1 Aide financière de 17 095 \$
  - 9.1.2 Achat d'équipements
  - 9.1.3 Protocole d'entente – Signature
  - 9.1.4 Autorisation de versement – Soutien technique du CAMF
- 9.2 Décret 1069-2010 – Mise à jour de la population de la MRC
- 9.3 CRÉ de l'Estrie – Rencontre d'information et échange sur les perspectives des besoins de main-d'œuvre en Estrie
- 9.4 Aide aux projets – Balade «récré-active» sur la Voie des Pionniers
- 9.5 Climat municipalités
- 9.5.1 Aide financière maximale de 50 000 \$
  - 9.5.2 Convention d'aide financière – MDDEP
  - 9.5.3 Offre de service d'Enviro-accès – Signature
- 9.6 Déclaration d'intérêts pécuniaires
- 9.7 Persévérance scolaire
- 9.7.1 Entente spécifique – Atelier de travail
  - 9.7.2 Proclamation des Journées de la persévérance scolaire du 14 au 18 février 2011
  - 9.7.3 Activité de sensibilisation - Academos
- 9.8 Conseil Sport Loisir – Entente de partenariat
- 9.9 Programme d'Emplois d'Été Canada 2011 - Bonification
- 9.10 Plan d'action gouvernemental pour la Solidarité et l'Inclusion sociale (PAGSIS) – Comité de pilotage
- 9.11 Pacte rural
- 9.11.1 Mise à jour du plan de travail
  - 9.11.2 Dépôt de projets – Date limite
- 9.12 Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette – Programme d'Infrastructures Québec municipalités

**10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

- 10.1 Procès-verbal du comité administratif du 17 janvier 2011
- 10.2 Compte rendu du Comité simulation du 9 novembre 2010

**11.0 RECOMMANDATIONS**

- 11.1 Comité administratif du 17 janvier 2011
- 11.1.1 Appui à la FQM et à la municipalité de Compton – Occupation dynamique du territoire
  - 11.1.2 Appui à la MRC de Bécancour – Demande de modification de la classification des employeurs
  - 11.1.3 Appui au COGESAF – Projet d'amélioration de l'habitat aquatique dans les bassins versants Brook, Veillette, Racey et Cordon
  - 11.1.4 Contrat en prévention incendie – Stéphanie Rollet

**12.0 CORRESPONDANCE**

- 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**13.0 RAPPORTS**

- 13.1 Préfet
- 13.2 Délégations et porteurs de dossier
- 13.3 Directrice générale et Équipe de la MRC
- 13.4 Autres informations et/ou rapports
  - 13.4.1 Plaisirs d'hiver – Programmation d'activités 2011
  - 13.4.2 Every 15 minutes – Suivi
  - 13.4.3 Journée Carrière du Collège Rivier – Remerciements
  - 13.4.4 Bilan annuel – Quantité nette de matières résiduelles recueillies
  - 13.4.5 Programme de redistribution des redevances à l'enfouissement aux municipalités – Impact du compost

**14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

**15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

---

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h32 par le préfet, Monsieur Réjean Masson qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. La directrice générale, Sylvie Harvey et le directeur de l'aménagement, Hughes Ménard sont présents. Nancy Bilodeau, secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire. Sont absents lors de l'ouverture : Madame Ghislaine Leblond et Monsieur Henri Pariseau. Les techniciens en prévention incendie Christian Létourneau et Stéphanie Rollet, de même que le chargé de projet en sécurité incendie Jonathan Garceau sont présentés à l'ensemble des élus.

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU** que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** qu'en vertu du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*, le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	41/44	96,23 %	0	0

ADOPTION

Madame Ghislaine Leblond se joint aux délibérations. Il est 19h36.

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

**4.1 APPROBATIONS**

CM2011-01-02

**4.1.1 SESSION ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2010**

**ATTENDU** l'article 148.1 du *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 24 novembre 2010 et n'en requièrent pas lecture ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Gladys Bruun

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 24 novembre 2010, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

**4.2.1 LOYER DU NETTOYEUR – X-TREM PROPRE**

Aux termes de la résolution CM2010-05-167, le conseil de la MRC de Coaticook a demandé qu'un avis par courrier recommandé soit envoyé à X-Trem Propre ML Inc. à chaque début de mois pour lui signifier son retard et les arriérages de loyers afin qu'il régularise sa situation. Une lettre fut donc envoyée le 10 janvier dernier. Les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2010 ainsi que janvier 2011 étaient alors impayés. Les membres du conseil souhaitent le maintien des avis et du suivi mensuel.

**4.2.2 TACTIC**

Le cautionnement par la MRC des obligations de TACTIC auprès de la Caisse populaire Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie est réglé et le financement signé. Les Services partagés ont également accepté l'utilisation de la tour au sommet du Mont Hereford, conditionnellement à une étude structurale par le Groupe-conseil GENIVAR Inc. Les municipalités d'East Hereford et Saint-Herménégilde, Communications Plus et la MRC ont rencontré les ingénieurs de Xit Télécom à cet effet au cours du mois de décembre. Au cours des prochains jours, le déploiement se poursuivra du côté de Martinville, Sainte-Edwidge-de-Clifton et Saint-Malo. Des ententes seront finalisées sous peu pour Stanstead-Est, Waterville et Dixville.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**4.2.3 PISTE CYCLABLE DE LA VILLE DE COATICOOK –  
RECOURS DE L'UPA C. LA CPTAQ DEVANT LE  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC**

Information est donnée à l'effet que l'UPA conteste la décision de la CPTAQ devant le Tribunal administratif du Québec dans le dossier de l'autorisation de l'aménagement de la piste cyclable de la Ville de Coaticook en zone agricole sur une partie des lots 3 311 469 et 3 312 416 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook. L'audience se tiendra à Granby, le 23 février 2011.

**5.0 TRÉSORERIE**

**5.1 PAIEMENT DES COMPTES**

**5.1.1 COMPTES PAYÉS**

La secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes d'un montant total de 235 110,07 \$ payés au 19 janvier 2011 et ce, conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

CM2011-01-03

**5.1.2 COMPTES À PAYER**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 7 764,00 \$ pour l'exercice 2010, comme ici au long reproduite ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 19 060,91 \$ pour l'exercice 2011, comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU** d'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant total de 26 824,91 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES**

La directrice générale dépose les rapports de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2010, pour les mois de novembre et décembre, comme ici au long reproduit.

**5.3 COLLECTE SÉLECTIVE**

CM2011-01-04

**5.3.1 DISPOSITION DU CAMION**

**ATTENDU** que la MRC a conclu un contrat avec Stanley et Dany Taylor Transport Inc. pour la collecte et l'enlèvement des matières recyclables sur l'ensemble du territoire rural de la MRC de Coaticook de janvier 2011 à décembre 2013, avec possibilité de prolongation jusqu'au 31 décembre 2015 ;

**ATTENDU** que le camion de collecte sélective de la MRC de marque Inter 70S de l'année 2005, ne sera alors plus requis ;

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2010-11-355, un appel d'offres sur invitation fut lancé pour la disposition dudit camion ;

**ATTENDU** qu'une seule offre fut déposée, soit celle de Stanley & Dany Taylor Transport Inc. ;

**ATTENDU** que l'offre est de 10 000 \$ et celle-ci est valide jusqu'au 31 mars 2011 ;

**ATTENDU** que des pneus d'été sont entreposés chez Mécanique Martin Tremblay ;

**ATTENDU** que le camion fut inspecté et réparé en décembre dernier ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < d'essayer de négocier à la hausse le prix offert et à défaut d'accepter l'offre de Stanley & Dany Taylor Transport Inc. à 10 000 \$ taxes en sus pour le camion de collecte sélective de la MRC, les pneus supplémentaires étant en sus ;
- < d'autoriser la vente du camion de collecte sélective sans aucune garantie à Stanley & Dany Taylor Transport Inc. dès que possible ;
- < de faire les démarches nécessaires au niveau des assurances, les immatriculations, etc. suite au transfert de propriété ;
- < d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à signer tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre			2	3,23
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>41/44</b>	<b>96,05 %</b>	<b>2/44</b>	<b>3,23 %</b>

**ADOPTION**

CM2011-01-05

**5.3.2 COMPENSATION 2008**

**ATTENDU** qu'en décembre 2002, la *Loi sur la qualité de l'environnement* a été modifiée afin d'accorder au gouvernement le pouvoir de réglementer afin de permettre aux municipalités d'être compensées pour les services qu'elles rendent en matière de récupération et de valorisation des matières résiduelles et d'établir les principales modalités de mise en œuvre de ce régime de compensation ;

**ATTENDU** qu'en novembre 2004, le gouvernement du Québec adoptait le *Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles* ;

**ATTENDU** que ce règlement est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2005 ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que Recyc-Québec a procédé aux versements des compensations aux municipalités selon les critères de distribution qui ont fait l'objet d'une entente au sein du comité des négociations ;

**ATTENDU** que les compensations pour l'année 2008 pour les municipalités de la MRC sont de 75 379,60 \$ ;

**ATTENDU** que la répartition est basée sur une pondération relative des coûts des contrats privés ou leurs équivalents, à cette fin les coûts de collecte, de transport, de tri et de conditionnement des matières recyclables sont considérés ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte un tableau représentant les quotes-parts payées en 2008 pour la collecte sélective de même que pour le centre de tri pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Coaticook et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU** de verser la totalité des montants reçus de RECYC-QUÉBEC aux municipalités locales de la MRC selon le pourcentage effectivement payé par chacune d'entre elles, tel que présenté dans le tableau utilisé aux fins des présentes.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2011-01-06

**5.4 CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT - VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2011**

**ATTENDU** qu'en vertu du règlement concernant la contribution financière des municipalités locales à la promotion et au développement économique, le conseil doit fixer par simple résolution les modalités relatives au versement de cette contribution ;

**ATTENDU** que la contribution 2011 au Centre local de développement de la MRC de Coaticook est de 225 454 \$ ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

**IL EST RÉSOLU** de payer la contribution financière en quatre (4) versements égaux, soient les 11 avril, 06 juin, 08 août et 03 octobre 2011, en tenant compte de la réception de l'aide gouvernementale.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2011-01-07

**5.5 FQM - COTISATION ANNUELLE**

**ATTENDU** que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) invite les municipalités de la MRC de Coaticook à renouveler leur adhésion à son organisme pour l'exercice financier 2011, à l'exception des Villes de Coaticook et de Waterville ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régionale Ghislaine Leblond  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < de renouveler l'adhésion des municipalités de la MRC, sauf les Villes de Coaticook et de Waterville, à la Fédération québécoise des municipalités pour l'exercice financier 2011, à raison d'un montant net de 7 939,07 \$ ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 7 939,07 \$ dans la catégorie de fonctions «*Fédération québécoise des municipalités*» à cet effet ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2011-01-08

**5.6      CONSEILLERS      JURIDIQUES      -      HONORAIRES**  
**PROFESSIONNELS (VENTE POUR TAXES)**

**ATTENDU** qu'un dossier de vente pour taxes de 2007 a nécessité l'intervention des conseillers juridiques de Monty Coulombe senc afin de régulariser la chaîne de titres de propriété ;

**ATTENDU** que les titres auraient du être régularisés avant l'adjudication ;

**ATTENDU** qu'il n'y a pas de surplus accumulés dans la catégorie de fonctions «*Vente pour taxes*» ;

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2010-11-383, il fut décidé que les frais encourus par la MRC pour les diverses procédures devant mener à l'adjudication d'un immeuble seraient facturés à toute municipalité dont le secrétaire-trésorier exclura le dossier de la vente à l'enchère et ce, même si l'exclusion fait suite à une recommandation de la MRC ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** qu'à ce titre, les frais encourus par la MRC pour régulariser après coup un dossier de vente pour taxes devront également être facturés à la municipalité dans laquelle est situé ledit immeuble ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Guy Lefebvre  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter les honoraires professionnels de Monty Coulombe senc pour la publication d'un jugement en délaissement forcé et prise en paiement dans le dossier de vente pour taxes de la propriété portant le matricule 0916 10 9295 dans la municipalité de Martinville, pour l'exercice financier 2010, à raison d'un montant net de 768,85 \$ ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 768,85 \$ dans la catégorie de fonctions «Vente pour taxes» à cet effet ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense ;
- < de requérir également de la trésorerie la facturation du même montant à la municipalité de Martinville.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2011-01-09

**5.7 TOURNOI BANTAM-MIDGET DE COATICOOK 2011**

**ATTENDU** que l'édition 2011 du tournoi Bantam-Midget de Coaticook se tiendra du 18 au 27 février au Centre récréatif Gérard-Couillard de Coaticook ;

**ATTENDU** que 46 équipes (dont 40 de l'extérieur) dans 6 catégories participeront au tournoi ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que les finales opposeront 12 équipes ;

**ATTENDU** que l'organisation du tournoi aimerait que ces 12 équipes soient jumelées à une des municipalités de la MRC ;

**ATTENDU** qu'un représentant de la municipalité serait ainsi entraîneur honoraire ;

**ATTENDU** qu'une demande officielle sera envoyée à chacune des municipalités afin que celle-ci désigne son représentant ;

**ATTENDU** que l'organisation souhaite utiliser les équipements de la MRC pour procéder à l'impression de documents requis pour la bonne marche du tournoi ;

**ATTENDU** qu'une contribution financière de 300 \$ est également souhaitée pour la location d'équipements pour les finales ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter que l'organisation du tournoi Bantam-Midget de Coaticook utilise de façon raisonnable les équipements de la MRC pour procéder à l'impression des documents requis ;
- < d'accepter de verser un montant de 300 \$ en guise de contribution pour les finales du tournoi ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 300 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» à cet effet ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2011-01-10

**5.8 NOURRIR UN ENFANT – CONTRIBUTION ANNUELLE**

**ATTENDU** que le projet «Nourrir un enfant» du Club des Lions fut appuyé par la MRC de Coaticook lors de l'établissement des prévisions budgétaires pour 2011 ;

**ATTENDU** que le projet consiste à offrir des repas chauds le midi à l'école aux enfants défavorisés ;

**ATTENDU** que l'aide financière demandée par les Lions pour l'année 2011 est de 3 000 \$ ;

**ATTENDU** que des enfants fréquentant les écoles primaires ont déjà été identifiés pour bénéficier dudit projet ;

**ATTENDU** que le projet «Nourrir un enfant» cadre avec la Politique régionale de la Famille de la MRC de Coaticook ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter de contribuer de nouveau au projet des Lions «Nourrir un enfant» pour l'année 2011, pour un montant de 3 000 \$ prévu au budget ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 3 000 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement tel que présenté.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2011-01-11

**5.9 CENTRE DE FORMATION PAR L'ACTION – SYNERGIE D'ÉQUIPE**

**ATTENDU** que le Centre de Formation par l'Action Inc. est une entreprise spécialisée en formation et en consultation, fondée en 1994 ;

**ATTENDU** qu'il se spécialise en développement de compétences relationnelles liées à différentes thématiques telles que la communication, le travail d'équipe, le leadership, l'attitude face au changement, etc. ;

**ATTENDU** qu'une telle formation est proposée pour l'équipe de la MRC ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le projet d'entente de service du Centre de Formation par l'Action et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Jacques Madore  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter l'entente de service du Centre de Formation par l'Action Inc. pour une formation pour l'ensemble des employés de la MRC de Coaticook afin de rehausser la synergie d'équipe pour un montant de 2 850 \$, avant toutes taxes et frais de déplacement en sus ;
- < d'affecter et d'engager au budget 2010, le crédit net d'un montant de 793,24 \$, réparti comme suit :
  - 95,57 \$, dans la catégorie de fonctions «*Plan et règlements*» ;
  - 95,57 \$, dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique*» ;
  - 95,57 \$, dans la catégorie de fonctions «*Abattage d'arbres*» ;
  - 95,57 \$, dans la catégorie de fonctions «*Projets spéciaux*» ;
  - 95,57 \$, dans la catégorie de fonctions «*Développement culture*» ;
  - 315,39\$, dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < d'affecter et d'engager au budget 2011, le crédit net d'un montant de 1 586, 48 \$, dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires tel que présenté ;
- < d'autoriser la signature de l'entente de service par la directrice générale.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2011-01-12

**5.10 FERNAND PATRY – BONUS 2010**

**ATTENDU** qu'en vertu de la résolution 2008-CA-02-29 dûment adoptée par le comité administratif de la MRC de Coaticook, Monsieur Fernand Patry, fut embauché à titre d'opérateur du camion de collecte sélective ;

**ATTENDU** que Monsieur Patry a dépassé l'âge normal de la retraite, puisqu'il est âgé de 69 ans ;

**ATTENDU** que la *Politique des conditions de travail du personnel pour les années 2006-2010*, stipule que «les employés réguliers reçoivent comme complément salarial une contribution de l'employeur au régime de retraite des employés municipaux du Québec. L'employé régulier est tenu de fournir, la même contribution que celle de l'employeur audit régime.» ;

**ATTENDU** que Monsieur Patry s'est vu verser dans le passé 3 % du salaire régulier qu'il a reçu l'année précédente comme complément salarial, à titre de bonus, vu son âge ;

**ATTENDU** qu'au 31 décembre 2010, le lien d'emploi s'est terminé avec l'octroi du contrat de transport et cueillette de la collecte sélective à l'entreprise privée ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU** de verser 3 % du salaire régulier qu'il a reçu l'année précédente à Monsieur Patry comme complément salarial à titre de bonus, soit un montant de 943,38 \$.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2011-01-13

**5.11 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

**ATTENDU** qu'il y a lieu de procéder à des transferts budgétaires entre divers postes au sein même de la catégorie de fonctions «Collecte sélective» pour valider divers engagements de crédits ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

**IL EST RÉSOLU**

- < de procéder à un transfert budgétaire au sein de la catégorie de fonctions «*Collecte sélective, avantages sociaux*», pour la catégorie de fonctions «*Collecte sélective, Rémunération*», pour un montant total de 1 491 \$ ;
- < de procéder à un transfert budgétaire au sein de la catégorie de fonctions «*Collecte sélective, Avantage sociaux*», «*Collecte sélective, Essence*», pour la catégorie de fonctions «*Collecte sélective, Cotisations de l'employeur*», pour un montant total de 328 \$ ;
- < de procéder à un transfert budgétaire au sein de la catégorie de fonctions «*Collecte sélective, Essence*», pour la catégorie de fonctions «*Collecte sélective, Réparations de camion*», pour un montant total de 672 \$ ;
- < de requérir de la trésorerie les écritures comptables requises afin de donner plein effet à la présente résolution.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2011-01-14

**5.12 MISE À NIVEAU - ORDINATEURS**

**ATTENDU** que certains ordinateurs ont besoin d'une mise à niveau en ajoutant de la mémoire vive ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la proposition de PC Expert Solutions technologiques au coût de 119,97 \$ avant toutes taxes pour de la mémoire vive pour 3 ordinateurs ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter l'offre de PC Expert Solutions technologiques au coût de 119,97 \$ avant toutes taxes pour de la mémoire vive pour 3 ordinateurs, telles que présentées ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 130,68 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» pour le budget 2011 ;
- < d'autoriser le paiement de la dépense, telle que présentée.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2011-01-15

**5.13 MADA - FOURNITURES**

**ATTENDU** que des reliures furent commandées pour la réalisation de la démarche de mise à jour des politiques familiales municipales et de la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) ;

**ATTENDU** qu'un budget global sera présenté lors d'une prochaine session de ce conseil ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU**

- < d'autoriser la dépense nette de 79,52 \$ pour l'achat de reliures pour le programme MADA ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 79,52 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*», pour le budget 2011 ;
- < d'autoriser le paiement de la dépense, telle que présentée.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2011-01-16

**5.14 TRAVAUX DE COURS D'EAU - RÈGLEMENT 2-265 (COMPTON)**

**ATTENDU** que des travaux de stabilisation des berges ont été effectués à Compton, sur la propriété immatriculée 0010 40 0980 ;

**ATTENDU** que cette portion de la rivière Coaticook est un cours d'eau réglementé en vertu du règlement 2-265 de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que le propriétaire des lieux s'est engagé à payer la totalité des frais ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter les dépenses reliées aux travaux d'aménagement des berges à Compton, au coût net total de 30 142,12 \$ ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 7 444,16 \$ à cet effet dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» pour le budget 2010 ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 22 697,96 \$ à cet effet dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*», pour le budget 2011 ;
- < de requérir de la trésorerie le recouvrement des frais de gestion de 5 % ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des factures et le traitement approprié pour son recouvrement.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

ADOPTION

**5.15 POSTE DE LA SQ**

CM2011-01-17

**5.15.1 ACHAT DE BACS**

**ATTENDU** que le poste de la SQ a besoin de 2 bacs de recyclage, au coût de 90 \$ chacun ;

**ATTENDU** que les coûts sont inclus dans le bail avec la Société immobilière du Québec ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Jacques Madore  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter les frais de 180 \$ pour des bacs de recyclage, tels que présentés ;
- < d'affecter et d'engager le crédit de 180 \$ dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique*» à cet effet, dans le budget 2011 ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2011-01-18

**5.15.2 FELTEAU RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION - CHAUFFAGE**

**ATTENDU** que le chauffage du garage du poste de la SQ a fait défaut à la fin novembre 2010 ;

**ATTENDU** que le coût de la réparation effectuée par Felteau Réfrigération et Climatisation Inc. est de 1 286,09 \$ avant toutes taxes ;

**ATTENDU** que les coûts sont inclus dans le bail avec la Société immobilière du Québec ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter les frais de visite de Felteau Réfrigération et Climatisation Inc., tels que présentés pour un montant annuel de 686 \$ ;
- < d'affecter et d'engager le crédit de 1 286,09 \$ dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique*» à cet effet, dans le budget 2010 ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Gaby Côté	1	1,88		
Lucie Tremblay	2	2,53		
Jacques Madore	2	3,91		
Linda Ouellet	1	2,92		
Guy Lefebvre	2	2,62		
Gladys Bruun	5	3,23		
Guy Lefebvre	2	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2011-01-19

**5.16 VÉRIFICATION COMPTABLE – FACTURATION PROGRESSIVE**

**ATTENDU** que Raymond Chabot Grant Thornton, sncrl a présenté une facture progressive pour la vérification des opérations de la MRC pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010 d'un montant de 1 250 \$ avant toutes taxes, pour la vérification des états financiers ;

**ATTENDU** que ces frais ne sont que pour ce qui a été effectué jusqu'au 22 décembre 2010 ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de procéder à des transferts budgétaires entre divers postes au sein même de la catégorie de fonctions «*Aménagement*» pour valider cet engagement de crédits dans le budget 2010 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU**

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 1 348,44 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires professionnels tels que présentés.
- < de procéder à un transfert budgétaire au sein de la catégorie de fonctions «*Aménagement, Informations*», pour la catégorie de fonctions «*Aménagement, Vérification*», pour un montant total de 526 \$, dans le budget 2010 ;
- < de requérir de la trésorerie les écritures comptables requises afin de donner plein effet à la présente résolution.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Gaby Côté	1	1,88		
Lucie Tremblay	2	2,53		
Jacques Madore	2	3,91		
Linda Ouellet	1	2,92		
Guy Lefebvre	2	2,62		
Gladys Bruun	5	3,23		
Guy Lefebvre	2	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

ADOPTION

**6.0 AMÉNAGEMENT - DÉVELOPPEMENT - ENVIRONNEMENT**

CM2011-01-20

**6.1 MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE - DEMANDE DE MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la résolution 2010-12-6/227 de la municipalité de Dixville et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**ATTENDU** que par cette résolution, la municipalité demande que le schéma d'aménagement révisé de la MRC soit modifié afin de permettre la construction sur des terrains enclavés dans les zones de villégiature forestière ;

**ATTENDU** qu'une nouvelle construction présentement n'est autorisée que si celle-ci est adjacente à un chemin privé ou public ;

**ATTENDU** que la municipalité est présentement aux prises avec une résidence construite en contravention au Schéma d'aménagement révisé de la MRC et aux règlements de la municipalité ;

**ATTENDU** que le directeur de l'aménagement résume les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) à ce sujet ;

**ATTENDU** qu'il a également vérifié les dispositions d'autres schémas d'aménagement à cet effet ;

**ATTENDU** que la MRC est engagé dans le processus visant à l'adoption du Schéma d'aménagement et de développement ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU**

- < de ne pas modifier le Schéma d'aménagement révisé tel que demandé par la municipalité de Dixville ;
- < d'étudier la demande de la municipalité dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC.
- < d'informer la municipalité de la présente résolution.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2011-01-21

**6.2 SUIVI ANNUEL DES CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELLES**  
**- ARTICLE 59 LPTAA**

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a présenté une demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (L.R.Q., c. P-41.1) à la Commission de protection du territoire agricole du Québec ;

**ATTENDU** qu'un suivi annuel des constructions résidentielles autorisées sur les lots visés par la demande à portée collective doit être présenté ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte un tableau présentant l'ensemble des permis sur les lots visés depuis la décision favorable de la CPTAQ et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU** de transmettre pour information à la CPTAQ et à l'UPA-Estrie, une copie du tableau de suivi des permis émis sur les lots visés par la demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2011-01-22

**6.3 LES PHÉNIX DE L'ENVIRONNEMENT - ÉDITION 2011**

**ATTENDU** que les Phénix de l'environnement sont l'occasion de faire reconnaître des actions remarquables en faveur de la protection de l'environnement et de la promotion du développement durable ;

**ATTENDU** que les critères de sélection du concours sont :

- le caractère novateur, exceptionnel ou remarquable du projet ;
- les répercussions positives sur l'environnement ;
- l'importance, le cas échéant, du partenariat développé ;
- le souci particulier de l'environnement dans l'ensemble de ses activités ;
- la pertinence des actions ou des réalisations dans la catégorie visée ;

**ATTENDU** que Madame Monique Clément, chargée de projet en matières résiduelles, souhaite soumettre la candidature de la MRC de Coaticook pour le programme de récupération des plastiques agricoles et de la Ressourcerie des Frontières pour le projet de bandes dessinées avec «Organica et Recyclic», pour l'édition 2011 des prix Phénix ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser Madame Clément à soumettre la candidature de la MRC de Coaticook pour le programme de récupération des plastiques agricoles et de la Ressourcerie des Frontières pour le projet de bandes dessinées avec «Organica et Recyclic», pour l'édition 2011 des prix Phénix de l'Environnement.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2011-01-23

**6.4 AVIS DE CONFORMITÉ – RÈGLEMENT 6-1-29 – VILLE DE COATICOOK**

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit approuver tout règlement s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire et, le cas échéant, au contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire de la MRC ;

**ATTENDU** que le «*règlement n° 6-1-29 (2010) modifiant le règlement de zonage afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook concernant l'intégration de la nouvelle cartographie des zones à risque d'inondation et l'aménagement de deux tronçons de la piste cyclable à l'intérieur de la zone inondable*» de la Ville de Coaticook fut transmis et examiné par le conseil de la MRC dans les délais impartis par la loi ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte l'avis du service d'aménagement à l'effet que le règlement est conforme au schéma d'aménagement révisé ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU** d'émettre un avis de conformité à l'égard dudit règlement n° «*6-1-29 (2010) modifiant le règlement de zonage afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook concernant l'intégration de la nouvelle cartographie des zones à risque d'inondation et l'aménagement de deux tronçons de la piste cyclable à l'intérieur de la zone inondable*» de la Ville de Coaticook décrit à la présente et en conséquence, ce conseil requiert de la secrétaire-trésorière adjointe l'émission d'un certificat de conformité signé en date du 19 janvier 2011, quant audit règlement.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2011-01-24

**6.5 DEMANDE D'APPUI DU COGESAF – PROLONGATION DU PROJET DU PLAN D'ACTION CONCERTÉE SUR L'AGROENVIRONNEMENT ET LA COHABITATION HARMONIEUSE DANS LES BASSINS VERSANTS BROOK, VEILLETTE, RACEY ET CORDON**

**ATTENDU** que le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) sollicite l'appui de la MRC de Coaticook afin de déposer un projet dans le cadre d'une demande de prolongation du projet du *Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse dans les bassins versants Brook, Veillette, Racey et Cordon* ;

**ATTENDU** que ce projet, qui est le fruit d'une concertation entre le MAPAQ, l'UPA et le MDDEP, a cours en Estrie depuis 2007 dans les bassins versants Brook, Veillette, Racey et Cordon ;

**ATTENDU** que l'objectif premier était de réaliser des actions concrètes avec les producteurs agricoles afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau ;

**ATTENDU** que le projet qui devait se terminer au 31 mars 2011 s'est récemment vu offrir une possibilité de prolongation d'une année supplémentaire ;

**ATTENDU** que la prolongation visera essentiellement des travaux au niveau des bandes riveraines et du retrait des animaux des cours d'eau ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer la démarche du COGESAF dans sa demande de prolongation du projet du *Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse dans les bassins versants Brook, Veillette, Racey et Cordon* ;
- < de transmettre une copie conforme également à la requérante.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**7.0 AVIS DE MOTION**

Rien à signaler.

**8.0 RÈGLEMENTS**

**8.1 RÈGLEMENT 4-008 (2011) FIXANT LA RÉMUNÉRATION DU PRÉFET ET DES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK ET CE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011 ET LES SUIVANTS**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le règlement numéro 4-008 (2011) «Règlement fixant la rémunération du préfet et des autres membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et ce pour l'exercice financier 2011 et les suivants» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 24 novembre 2010 ;

**ATTENDU** que conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q., c. T-11.0001), avis public fut donné et publié avant l'adoption du présent règlement ;

**ATTENDU** qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la MRC de Coaticook ;

CM2011-01-25



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit une augmentation de la rémunération du préfet et des élus siégeant au conseil de la MRC de Coaticook à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Ghislaine Leblond  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver et adopter le règlement 4-008 (2011) «Règlement fixant la rémunération du préfet et des autres membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et ce pour l'exercice financier 2011 et les suivants» tel que présenté ;
- < d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 4-008 (2011), et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de la greffière.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Réjean Masson	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2011-01-26

**8.2 RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODALITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART DES DÉPENSES DE LA PARTIE «I» DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011 ET DE LEUR PAIEMENT PAR LES MUNICIPALITÉS LOCALES**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le règlement numéro 3-026 (2011) «Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «I» de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2011 et de leur paiement par les municipalités locales» et en fait sien comme ici au long reproduit ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 24 novembre 2010 ;

**ATTENDU** qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook ;

**ATTENDU** que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit l'établissement de la quote-part de la partie «I» et sa répartition entre les municipalités qui doivent participer à son paiement, pour l'année 2011 ;

**ATTENDU** que la Partie «I» comprend les catégories de fonctions suivantes : «Aménagement», «Législation», «Projets spéciaux», «Sécurité publique», «Développement culturel», «Centre de tri», «Promotion économique», «Collecte sélective», «Abattage d'arbres», «Incendie» et «Évaluation» ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver et adopter le règlement 3-026 (2011) «Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «I» de la Municipalité régionale de comté de Coaticook pour l'exercice financier 2011 et de leur paiement par les municipalités locales» tel que présenté ;
- < d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 3-026 (2011), et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de la greffière.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2011-01-27

**8.3 RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODALITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART DES DÉPENSES DE LA PARTIE «II» DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011 ET DE LEUR PAIEMENT PAR LES MUNICIPALITÉS LOCALES**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le règlement numéro 3-027 (2011) «Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «II» de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour l'exercice financier 2011 et de leur paiement par les municipalités locales» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 24 novembre 2010 ;

**ATTENDU** qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit l'établissement de la quote-part de la partie «II» et sa répartition entre les municipalités qui doivent participer à son paiement, pour l'année 2011 ;

**ATTENDU** que la Partie «II» comprend les catégories de fonctions suivantes : «*Plan et règlements*» et «*Fédération québécoise des municipalités*» ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver et adopter le règlement 3-027 (2011) «Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «II» de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour l'exercice financier 2011 et de leur paiement par les municipalités locales» tel que présenté ;
- < d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 3-027 (2011), et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de la greffière.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Réjean Masson	1	2,53		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2011-01-28

**8.4 RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODALITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART DES DÉPENSES DE LA PARTIE «III» DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011 ET DE LEUR PAIEMENT PAR LES MUNICIPALITÉS LOCALES**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le règlement numéro 3-028 (2011) «Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «III» de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour l'exercice financier 2011 et de leur paiement par les municipalités locales» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 24 novembre 2010 ;

**ATTENDU** qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit l'établissement de la quote-part de la partie «III» et sa répartition entre les municipalités qui doivent participer à son paiement, pour l'année 2011 ;

**ATTENDU** que la Partie «III» comprend la catégorie de fonctions suivante : «Agent de loisirs» ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver et adopter le règlement 3-028 (2011) «Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «III» de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour l'exercice financier 2011 et de leur paiement par les municipalités locales» tel que présenté ;
- < d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 3-028 (2011), et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de la greffière.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Réjean Masson	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	43/44	99,28 %	0	0

ADOPTION

CM2011-01-29

**8.5 RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODALITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART DES DÉPENSES DE LA PARTIE «IV» DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011 ET DE LEUR PAIEMENT PAR LES MUNICIPALITÉS LOCALES**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le règlement numéro 3-029 (2011) «Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «IV» de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour l'exercice financier 2011 et de leur paiement par les municipalités locales» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 24 novembre 2010 ;

**ATTENDU** qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit l'établissement de la quote-part de la partie «IV» et sa répartition entre les municipalités qui doivent participer à son paiement, pour l'année 2011 ;

**ATTENDU** que la Partie «IV» comprend les catégories de fonctions suivantes : «Repères géodésiques», «Vente pour taxes» et «Plastiques agricoles» ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Jacques Madore  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Guy Lefebvre



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver et adopter le règlement 3-029 (2011) «Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «IV» de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour l'exercice financier 2011 et de leur paiement par les municipalités locales» tel que présenté ;
  
- < d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 3-029 (2011), et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de la greffière.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Réjean Masson	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2011-01-30

**8.6 RÈGLEMENT CONCERNANT LES MODALITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART DES DÉPENSES DE LA PARTIE «V» DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011 ET DE LEUR PAIEMENT PAR LES MUNICIPALITÉS LOCALES**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le règlement numéro 3-030 (2011) «Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «V» de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour l'exercice financier 2011 et de leur paiement par les municipalités locales» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 24 novembre 2010 ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit l'établissement de la quote-part de la partie «V» et sa répartition entre les municipalités qui doivent participer à son paiement, pour l'année 2011 ;

**ATTENDU** que la Partie «V» comprend la catégorie de fonctions suivante : «*Diversification*» ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Ghislaine Leblond  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver et adopter le règlement 3-030 (2011) «Règlement concernant les modalités de l'établissement de la quote-part des dépenses de la Partie «V» de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour l'exercice financier 2011 et de leur paiement par les municipalités locales» tel que présenté ;
- < d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 3-030 (2011), et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de la greffière.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Réjean Masson	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2011-01-31

**8.7 RÈGLEMENT DÉLÉGUANT À LA DIRECTION GÉNÉRALE LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS EN CONSÉQUENCE AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le règlement numéro 3-031 (2011) «Règlement déléguant à la direction générale le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour l'exercice financier 2011» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 24 novembre 2010 ;

**ATTENDU** qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit la délégation faite à la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Coaticook d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook, pour l'année 2011 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver et adopter le règlement 3-031 (2011) «Règlement déléguant à la direction générale le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour l'exercice financier 2011» tel que présenté ;
- < d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 3-031 (2011), et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de la greffière.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Réjean Masson	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**9.0 AUTRES AFFAIRES**

**9.1 MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS**

**9.1.1 AIDE FINANCIÈRE DE 17 095 \$**

Information est donnée à l'effet que la MRC de Coaticook s'est vu attribuer une subvention de 17 095 \$ pour la mise à jour de la politique familiale régionale et la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

CM2011-01-32

**9.1.2 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS**

**ATTENDU** que la personne qui sera retenue pour la réalisation du mandat de mise à jour de la politique familiale et de la réalisation de la démarche MADA devra avoir accès à certains équipements ;

**ATTENDU** qu'un budget est prévu à cet effet ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte l'offre déposée par PC expert pour un ordinateur portable Lenovo à écran LED 15,6" au coût de 679 \$ avant toutes taxes et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**ATTENDU** qu'une clé USB de 4GB au coût de 8,95 \$ avant toutes taxes, sera également requise ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU**

- < de procéder à l'acquisition des équipements précités sur la base de la proposition de PC expert, et ce au coût de 687,95 \$ avant toutes taxes ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 749,35 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» à cet effet ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement sur réception de la facture et des équipements.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>		

ADOPTION

CM2011-01-33

**9.1.3 PROTOCOLE D'ENTENTE - SIGNATURE**

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2010-03-104, le conseil de la MRC a autorisé la secrétaire-trésorière Madame Sylvie Harvey, à signer le protocole d'entente à intervenir entre le ministère de la Famille et des Aînés et la MRC pour la mise à jour de sa politique familiale et la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC prend en compte le protocole d'entente visant un «*soutien financier et technique aux MRC pour la mise à jour du plan d'action régional en faveur des familles et des aînés et pour appuyer les municipalités locales participantes dans la mise à jour de leur politique familiale municipale, dans la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés et dans l'élaboration ou la mise à jour du ou de leurs plans d'action en faveur des familles et des aînés*» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que l'entente a pour objet de convenir des obligations de la MRC en contrepartie d'une aide financière et technique afin que la MRC mette à jour le plan d'action régional en faveur des familles et des aînés et qu'elle appuie les municipalités locales participantes dans la mise à jour de leur politique familiale municipale, dans la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) et dans l'élaboration ou la mise à jour du ou de leurs plans d'action répondant adéquatement aux besoins exprimés par les familles et les aînés de ces municipalités et de la MRC ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Ghislaine Leblond  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < de reconfirmer l'approbation du protocole d'entente visant un «*soutien financier et technique aux MRC pour la mise à jour du plan d'action régional en faveur des familles et des aînés et pour appuyer les municipalités locales participantes dans la mise à jour de leur politique familiale municipale, dans la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés et dans l'élaboration ou la mise à jour du ou de leurs plans d'action en faveur des familles et des aînés*» tel que décrit ;
- < d'autoriser la secrétaire-trésorière de la MRC à signer le protocole d'entente au nom de la MRC de Coaticook ;
- < de faire parvenir une copie de la présente résolution au ministère.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2011-01-34

**9.1.4 AUTORISATION DE VERSEMENT – SOUTIEN TECHNIQUE CAMF**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC prend en compte le protocole d'entente visant un «*soutien financier et technique aux MRC pour la mise à jour du plan d'action régional en faveur des familles et des aînés et pour appuyer les municipalités locales participantes dans la mise à jour de leur politique familiale municipale, dans la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés et dans l'élaboration ou la mise à jour du ou de leurs plans d'action en faveur des familles et des aînés*» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que l'une des obligations de la MRC dans le cadre du processus est de recourir au soutien technique du Carrefour action municipale et famille (CAMF) afin de respecter la démarche devant mener à la mise à jour du plan d'action régional et, pour chacune des municipalités locales participantes, à la mise à jour de leur politique familiale municipale et à l'élaboration ou à la mise à jour du ou de leurs plans d'action en faveur des familles et des aînés ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que la démarche est assortie d'un soutien financier et technique ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU**

- < d'autoriser les ministres à procéder au versement d'un montant forfaitaire de QUATRE MILLE DEUX CENT DOLLARS (4 200 \$) au Carrefour Action municipale et Famille (CAMF) pour défrayer la totalité des frais liés au soutien technique relatif à la mise à jour de la politique familiale conformément aux modalités de paiement décrites au protocole d'entente ;
  
- < de faire parvenir une copie de la présente résolution au ministère.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**9.2 DÉCRET 1069-2010 - MISE À JOUR DE LA POPULATION DE LA MRC**

Le décret 1069-2010 indiquant la mise à jour de la population au 31 décembre 2010 est déposé à titre d'informations. La population de la MRC servant à divers calculs est donc fixée à 18 776. Le nombre de votes pour ce conseil demeure inchangé à 44.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**9.3 CRÉ DE L'ESTRIE – RENCONTRE D'INFORMATION ET ÉCHANGE SUR LES PERSPECTIVES DES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE EN ESTRIE**

La CRÉ de l'Estrie, Emploi-Québec Estrie et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire proposent de rencontrer les élus pour une rencontre d'information et d'échange sur les perspectives de main-d'œuvre en Estrie. La rencontre proposée est d'une durée d'environ 1h30. Les élus souhaitent que cette rencontre se tienne le 14 mars à 9h30 avant le comité administratif de la MRC. Elle serait ouverte à l'ensemble des membres du conseil de la MRC.

CM2011-01-35

**9.4 AIDE AUX PROJETS – BALADE «RÉCRÉ-ACTIVE» SUR LA VOIE DES PIONNIERS**

**ATTENDU** le projet la «Voie des Pionniers» qui vise la mise en valeur de personnages historiques de la MRC de Coaticook qui ont marqué l'histoire et le développement de la région ;

**ATTENDU** qu'il s'agit d'un produit d'appel touristique pour la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** qu'il s'agit d'un très bon projet d'animation pour le Chemin des Cantons traversant la MRC ;

**ATTENDU** que le projet de «balade «récré-active» sur la Voie des Pionniers» apporterait une valeur ajoutée audit circuit ;

**ATTENDU** qu'il s'agit d'un outil éducatif d'animation bilingue et ludique destiné aux jeunes visiteurs ;

**ATTENDU** que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dispose d'un programme d'aide financière «Aide aux projets» ayant pour objectif «d'améliorer la qualité et augmenter l'offre, dans ses différents secteurs d'intervention sur l'ensemble du territoire québécois, de biens, d'activités ou de services culturels ou de communication» ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU**

- < de confier le mandat à l'agente de développement culturel, Madame Véronique Lampron de formuler une demande d'aide financière au programme «Aide aux projets / Accueil» du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et ce, pour le projet de «balade «récré-active» sur la Voie des Pionniers de la MRC de Coaticook» ;
- < d'autoriser le préfet, Monsieur Réjean Masson à agir à titre de mandataire et à ce titre, l'autoriser à signer les documents nécessaires au nom de la MRC de Coaticook, afin de donner plein effet à la présente résolution.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**9.5 CLIMAT MUNICIPALITÉS**

**9.5.1 AIDE FINANCIÈRE MAXIMALE DE 50 000 \$**

Information est donnée à l'effet que la MRC de Coaticook s'est vu octroyer une aide financière maximale de 50 000 \$ par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dans le cadre du programme «*Climat municipalités*». Cette aide permettra à la MRC et aux municipalités de Barnston-Ouest, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette et Sainte-Edwidge-de-Clifton de réaliser l'inventaire de leurs émissions de gaz à effet de serre et d'élaborer un plan d'action afin de réduire ces émissions.

CM2011-01-36

**9.5.2 CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MDDEP**

**ATTENDU** qu'une convention d'aide financière devra être signée entre la MRC de Coaticook et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin de convenir des obligations de la MRC en contrepartie d'une aide financière maximale de 50 000 \$ pour la MRC excluant les municipalités de Compton, Stanstead-Est et les villes de Waterville et Coaticook dans le cadre du programme «*Climat municipalités*» ;

**ATTENDU** que cette convention d'aide financière définit les engagements de la MRC, les modalités de réalisation du projet ainsi que les modalités de versement de l'aide financière par le ministère ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que la MRC et les municipalités de Barnston-Ouest, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette et Sainte-Edwidge-de-Clifton devront réaliser l'inventaire de leurs émissions de gaz à effet de serre et élaborer un plan d'action afin de réduire lesdites émissions ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU**

< d'autoriser la secrétaire-trésorière de la MRC à signer la convention d'aide financière avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre du programme «*Climat municipalités*» au nom de la MRC de Coaticook ;

< de faire parvenir une copie de la présente résolution au ministère.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2011-01-37

**9.5.3 OFFRE DE SERVICE D'ENVIRO-ACCÈS - SIGNATURE**

**ATTENDU** que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a octroyé à la MRC de Coaticook une aide financière maximale de 50 000 \$ dans le cadre du programme «*Climat municipalités*» ;

**ATTENDU** qu'une convention d'aide financière définissant les engagements de la MRC, les modalités de réalisation du projet ainsi que les modalités de versement de l'aide financière par le ministère sera signée sous peu ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que la MRC et les municipalités de Barnston-Ouest, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette et Sainte-Edwidge-de-Clifton devront réaliser l'inventaire de leurs émissions de gaz à effet de serre et élaborer un plan d'action afin de réduire lesdites émissions ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte l'offre de services professionnels à cet effet présentée par Enviro-Accès Inc. et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter l'offre de services présentée par Enviro-Accès Inc. au coût net de 50 000 \$ ;
- < d'autoriser la secrétaire-trésorière de la MRC à signer ladite offre de services, au nom de la MRC de Coaticook, suite à la réception de la convention d'aide financière avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre du programme «*Climat municipalités*» ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 50 000 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement desdits honoraires professionnels de la façon suivante, sur présentation d'une facture à cet effet et sous réserve du versement de l'aide financière du MDDEP et des crédits correspondants, soit :
  - 25 % du montant suite à la signature de l'offre de services ;
  - 50 % du montant suite au dépôt de l'inventaire ;
  - 25 % du montant suite au dépôt du plan d'action.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2011-01-38

**9.6 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2)*, les membres du conseil doivent chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, déposer une déclaration de leurs intérêts pécuniaires ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Guy Lefebvre  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU** que le conseil de la MRC de Coaticook prenne acte du dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil pour l'année 2011.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**9.7 PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**9.7.1 ENTENTE SPÉCIFIQUE – ATELIER DE TRAVAIL**

La Table estrienne de concertation inter-ordres en éducation (TECIÉ) est à élaborer son prochain plan de mobilisation et d'action 2011-2016. Suite à une consultation et les informations recueillies auprès des partenaires, collaborateurs et diverses instances, la TECIÉ désire présenter cette première ébauche lors d'une rencontre régionale le 20 janvier 2011 à 7h45. Les élus intéressés doivent communiquer avec Madame Ariane Belval.

CM2011-01-39

**9.7.2 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 14 AU 18 FÉVRIER 2011**

**ATTENDU** que l'Estrie travaille depuis 2006, via la Table estrienne de concertation inter-ordres en éducation (TECIÉ) et son projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE) à la prévention du décrochage scolaire et à la réussite éducative des jeunes, et ce, à tous les ordres d'enseignement ;

**ATTENDU** que ce travail commence à porter ses fruits ;

**ATTENDU** qu'il n'en demeure pas moins que 24,2 % des jeunes élèves du secondaire de l'Estrie décrochent avant d'avoir obtenu un premier diplôme ;

**ATTENDU** qu'il importe de demeurer vigilants et de continuer à œuvrer ensemble à la persévérance scolaire des jeunes, d'autant plus qu'il s'agit là d'un enjeu étroitement lié au développement socioéconomique de chacune des communautés de la région ;

**ATTENDU** que dans cette perspective, le projet PRÉE tient pour une seconde édition, les **Journées de la persévérance scolaire**, lesquelles auront lieu du 14 au 18 février 2011 ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

**IL EST RÉSOLU**

- < de témoigner de la solidarité régionale entourant l'enjeu de la prévention du décrochage scolaire en désignant les dates du 14 au 18 février 2011 comme **Journées de la persévérance scolaire** sur le territoire de la MRC de Coaticook ;
- < de faire parvenir une copie de la présente résolution à l'ensemble des municipalités de la MRC de Coaticook ainsi qu'à la Table estrienne de concertation inter-ordres en éducation.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	43/44	99,28 %	0	0

ADOPTION

**9.7.3 ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION – ACADEMOS**

La secrétaire dépose une invitation aux élus de l'Estrie à une activité de sensibilisation à la persévérance scolaire. Les élus sont invités à devenir des cybermentor pour Academos. Academos est un espace web mettant en lien des jeunes québécois de 14 à 30 ans qui sont en processus d'orientation avec des professionnels et des travailleurs de divers milieux. L'événement se déroulera pendant la semaine de la persévérance scolaire. Les personnes intéressées doivent communiquer avec l'agent régional pour l'Estrie, Monsieur Thomas Dandurand au (819) 822-6082 poste 3.

CM2011-01-40

**9.8 CONSEIL SPORT LOISIR – ENTENTE DE PARTENARIAT**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC prend en compte le projet d'entente de partenariat pour le développement du loisir du territoire et la réalisation d'initiatives du milieu et en fait sienne comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie accorde à la MRC aux termes de la signature de l'entente un soutien financier de 5 000 \$ à l'engagement d'une ressource humaine affectée au loisir sur le territoire de la MRC de Coaticook ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver le projet d'entente de partenariat avec le Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour le développement du loisir du territoire et la réalisation d'initiatives du milieu tel que décrit à la présente ;
- < d'autoriser le préfet et la secrétaire-trésorière de la MRC de Coaticook à le signer pour et au nom de la MRC.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2011-01-41

**9.9 PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2011 - BONIFICATION**

**ATTENDU** que la députée de Compton-Stanstead sollicite l'appui de la MRC afin que l'enveloppe budgétaire de l'initiative Emplois d'été Canada soit indexée au coût de la vie et au niveau du salaire minimum, en prenant 2006 comme année de référence, et qu'en conséquence, une enveloppe budgétaire de 123,5 millions de dollars par année soit octroyée à cette initiative dans le prochain budget fédéral ;

**ATTENDU** que le programme Emplois d'été Canada n'a pas été bonifié depuis longtemps ;

**ATTENDU** que le coût de la vie et le salaire minimum ont toutefois augmentés ;

**ATTENDU** que le programme dans son état actuel met en péril la pérennité de l'emploi étudiant et de la relève ;

**ATTENDU** que nous devons être en mesure d'offrir aux jeunes des expériences de travail significatives en vue de leur carrière future, tout en contribuant au développement économique et social de la région ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Guy Lefebvre  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer la motion du Bloc Québécois auprès du Comité permanent des Ressources humaines pour réclamer une bonification du budget du programme Emplois d'été Canada ;
- < de demander que l'enveloppe budgétaire de l'initiative Emplois d'été Canada soit indexée au coût de la vie et au niveau du salaire minimum, en prenant 2006 comme année de référence, et qu'en conséquence, une enveloppe budgétaire de 123,5 millions de dollars par année soit octroyée à cette initiative dans le prochain budget fédéral ;
- < de faire parvenir une copie conforme de la présente résolution à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2011-01-42

**9.10 PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE (PAGSIS) – COMITÉ DE PILOTAGE**

**ATTENDU** que le gouvernement du Québec a lancé l'été dernier son nouveau plan de lutte à la pauvreté, le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS) ;

**ATTENDU** que la première orientation de ce plan consiste à rapprocher les décisions des milieux locaux et régionaux afin de s'adapter aux réalités et besoins de ces derniers ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que l'une des stratégies privilégiées est d'offrir aux régions une enveloppe régionalisée du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) par le biais d'une entente signée entre la région et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale : l'Alliance régionale pour la solidarité ;

**ATTENDU** que dans ce contexte, la CRÉ de l'Estrie s'est vue octroyer le mandat de mettre en place une structure partenariale qui permettra de signer cette entente avec le ministère ;

**ATTENDU** que les travaux se sont amorcés avec la mise en place d'un comité de travail provisoire qui a commencé à réfléchir à la structure partenariale qui pourrait être mise de l'avant ;

**ATTENDU** que le comité souhaite maintenant officialiser son rôle et élargir sa composition afin d'avoir une meilleure représentativité, notamment celle des territoires ;

**ATTENDU** qu'un comité de pilotage sera donc mis en place lors de la prochaine réunion du conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie du 26 janvier prochain ;

**ATTENDU** qu'il est souhaité qu'un représentant du territoire de la MRC de Coaticook soit délégué pour participer aux travaux du comité de pilotage et donner son avis sur la mise en place de l'Alliance régionale pour la solidarité ;

**ATTENDU** que des personnes de différents horizons devront être présentes (CDC, CLD, MRC ou CSSS) ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Guy Lefebvre  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

**IL EST RÉSOLU**

- < de désigner la directrice générale Madame Sylvie Harvey à titre de représentante de la MRC de Coaticook pour participer aux travaux du comité de pilotage et donner son avis sur la mise en place de l'Alliance régionale pour la solidarité ;
- < de faire parvenir une copie de la présente résolution à la CRÉ de l'Estrie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**9.11 PACTE RURAL**

CM2011-01-43

**9.11.1 MISE À JOUR DU PLAN DE TRAVAIL**

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a adopté aux termes de la résolution CM2008-01-29, le plan de travail dans le cadre du Pacte rural 2007-2014 et l'a transmis au ministère des Affaires municipales et des Régions ;

**ATTENDU** que ce plan fut actualisé en 2009 aux termes de la résolution CM2009-01-40 ;

**ATTENDU** qu'il fut également actualisé en 2010 aux termes de la résolution CM2010-02-67 ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'actualiser de nouveau ce plan pour satisfaire les engagements prévus au protocole ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le plan de travail ainsi actualisé et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Ghislaine Leblond  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

**IL EST RÉSOLU** d'approuver et d'adopter le nouveau plan de travail actualisé dans le cadre du Pacte rural 2007-2014 et de le transmettre au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2011-01-44

**9.11.2 DÉPÔT DE PROJETS – DATE LIMITE**

**ATTENDU** que le conseil a adopté le nouveau plan de travail actualisé dans le cadre du Pacte rural 2007-2014 ;

**ATTENDU** qu'il y a toujours deux appels de projets par année sur le territoire de la MRC de Coaticook soient en mars et en septembre ;

**ATTENDU** que la date de tombée n'est plus le premier lundi du mois mais la première semaine du mois ;

**ATTENDU** que certains projets pourraient recevoir l'appui du conseil local que dans la semaine suivante ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Guy Lefebvre  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU**

- < de fixer pour mars 2011 la date limite de dépôt de projet dans le cadre du pacte rural au 4 mars ;
- < d'accepter toutefois, que les résolutions d'appui des conseils locaux soient acheminées à la MRC après la date de tombée des appels de projets.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2011-01-45

**9.12 AMIS DU PATRIMOINE DE SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE - PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE QUÉBEC MUNICIPALITÉS**

**ATTENDU** que la restauration de l'Église de Saint-Venant-de-Paquette s'inscrit dans plusieurs démarches locales, régionales et même nationale de préservation et de mise en valeur du patrimoine ;

**ATTENDU** que le Schéma d'aménagement de la MRC de Coaticook a identifié le village de Saint-Venant-de-Paquette comme un ensemble patrimonial d'intérêt régional ;

**ATTENDU** que dans le plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette, l'Église et son musée sont identifiés comme ses principaux éléments patrimoniaux et architecturaux ;

**ATTENDU** que l'église de Saint-Venant-de-Paquette, construite entre 1877 et 1897, a obtenu la cote la plus élevée pour les églises catholiques lors du dernier inventaire du patrimoine religieux en Estrie réalisé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en 2004 ;

**ATTENDU** que l'organisme à but non lucratif *Les Amis du Patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette* veille depuis près de 12 ans à la conservation et à la vitalité de son petit village et de son Église ;

**ATTENDU** que le projet initial de restauration de l'Église a débuté en 2007 par des études et l'embauche d'un architecte ;

**ATTENDU** que faute d'avoir trouvé le financement total du projet, *les Amis du Patrimoine* ont décidé de scinder le projet afin de commencer les travaux prioritaires ;

**ATTENDU** que la première phase (toiture, les 3 portes et les 3 fenêtres de façade) a débuté en août 2010 et est en voie d'être terminée ;

**ATTENDU** que tout a été mis en œuvre pour être conforme à l'état original du bâtiment ;

**ATTENDU** que la phase II, prévue au printemps 2011 consistera à remplacer le revêtement extérieur de la façade principale du bâtiment ainsi que des travaux de mise aux normes afin de se conformer aux normes du *Code du bâtiment du Québec* ;

**ATTENDU** qu'il s'agit d'un projet de restauration structurant et qu'il aura un impact hautement significatif sur le développement d'une communauté et contribuera au développement régional ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que *les Amis du Patrimoine* ont présenté une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)* visant l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement en finançant la réalisation de travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures ;

**ATTENDU** que la gestion de ce programme relève du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

**ATTENDU** que les objectifs du programme sont les suivants :

- améliorer les infrastructures ;
- améliorer la qualité de vie ;
- améliorer la qualité de l'environnement ;
- supporter l'économie ;

**ATTENDU** que *les Amis du Patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette* sollicitent l'appui de la MRC de Coaticook pour leur demande d'aide financière ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Jacques Madore

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer la démarche des *Amis du Patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette* soit leur demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)* auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le projet de restauration de l'Église de Saint-Venant-de-Paquette ;
- < de faire parvenir une copie de la présente résolution à la députation régionale pour appui ainsi qu'à la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette et aux requérants.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

ADOPTION

**10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

**10.1 PROCES-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 17 JANVIER 2011**

La secrétaire dépose le procès-verbal de la session ordinaire du Comité administratif du 17 janvier 2011.

**10.2 COMPTE-RENDU DU COMITÉ SIMULATION DU 9 NOVEMBRE 2010**

La secrétaire dépose le compte-rendu du comité simulation (Table des intervenants d'urgence – Sécurité publique) du 9 novembre 2010 pour la simulation d'accident ferroviaire.

**11.0 RECOMMANDATIONS**

**11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 17 JANVIER 2011**

CM2011-01-46

**11.1.1 APPUI À LA FQM ET À LA MUNICIPALITÉ DE COMPTON – OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE**

**ATTENDU** que la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) et la municipalité de Compton sollicitent toutes deux l'appui de la MRC de Coaticook afin de demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de reconnaître le rôle politique des élus locaux et des MRC et la primauté du schéma d'aménagement et de développement sur les autres outils de planification du territoire ;

**ATTENDU** que la FQM travaille depuis plus de 20 ans à faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de l'occupation dynamique du territoire par le gouvernement et qu'elle s'est forgée une expertise solide et crédible à ce sujet ;

**ATTENDU** que la FQM déposait, au printemps 2005, un projet de loi-cadre sur la décentralisation ;

**ATTENDU** que la FQM déposait et rendait public, en février 2008, un énoncé de politique intitulé *Pour une politique d'occupation dynamique du territoire fondée sur l'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales* ;

**ATTENDU** que, le 18 décembre 2008, le gouvernement du Québec manifestait sa volonté de remettre à l'agenda la question de l'occupation du territoire en ajoutant ce mandat au ministère des Affaires municipales et des Régions ;

**ATTENDU** que la FQM proposait en 2009 l'adoption d'une loi-cadre s'articulant autour de projets de territoire à l'échelle des MRC qui seraient soutenus par l'ensemble de l'appareil gouvernemental et les instances réalisant un mandat gouvernemental en région ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que la FQM plaide pour une occupation dynamique du territoire qui respectera la diversité et l'autonomie municipale et qui donnera aux municipalités locales et aux MRC les leviers nécessaires à leur développement ;

**ATTENDU** que l'aménagement du territoire est une responsabilité politique dévolue aux MRC et que leurs schémas d'aménagement et de développement doivent être reconnus comme l'outil prépondérant de planification et de développement territorial, car les élus qui siègent à la MRC représentent l'ensemble des citoyens de toutes les communautés locales ;

**ATTENDU** que l'une des plus grandes réussites du Québec en matière de développement du territoire est la mise en œuvre des pactes ruraux issus de la Politique nationale de la ruralité dont le succès a été amplement reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économique dans son examen des politiques rurales du Québec réalisé en juin 2010 ;

**ATTENDU** que la FQM est convaincue que toute démarche doit s'appuyer sur une gouvernance qui s'exercera près du citoyen et de ses besoins ;

**ATTENDU** que les conférences régionales des élus jouent un rôle important de concertation à l'échelle de la région administrative et qu'elles doivent être renforcées en ce sens ;

**ATTENDU** que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire affirmait, en octobre 2010, lors des dernières assises annuelles de la Fédération, sa volonté de considérer comme élément à la base de la stratégie gouvernementale l'adoption d'une loi-cadre sur l'occupation dynamique du territoire ;

**ATTENDU** qu'à l'heure actuelle, dans son projet, la proposition gouvernementale évacue les municipalités locales et régionales et entraîne un glissement des pouvoirs en matière de planification et de développement du territoire, ceux-ci pourtant conférés depuis longtemps dans les lois municipales aux municipalités locales et aux MRC ;

**ATTENDU** qu'à la suite d'une rencontre avec le ministre à l'occasion de la réunion de la Table Québec-municipalités, celui-ci a démontré son ouverture à recevoir et à analyser une proposition formelle provenant de la FQM ;

**ATTENDU** que, lors de l'assemblée des MRC des 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2010, les MRC membres de la FQM se sont clairement exprimées en faveur de la proposition que cette dernière entend déposer au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant l'occupation du territoire ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la recommandation du comité administratif telle que plus amplement décrite au compte rendu de la réunion du 17 janvier 2011 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer la démarche de la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) et de la municipalité de Compton afin de demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de reconnaître le rôle politique des élus locaux et des MRC et la primauté du schéma d'aménagement et de développement sur les autres outils de planification du territoire ;
- < d'inclure l'ensemble des éléments de la proposition de la FQM comme étant partie intégrante de la présente résolution ;
- < de demander au ministre qu'il adopte une loi-cadre sur l'occupation dynamique du territoire qui reconnaîtra la MRC comme le territoire visé dans la mise en œuvre de celle-ci ;
- < de demander que cette loi s'articule autour de projets de territoire émanant de la concertation des MRC avec leurs municipalités locales et que la réalisation de ceux-ci soit soutenue par les instances régionales, particulièrement les conférences régionales des élus (CRÉ) et les conférences administratives régionales (CAR) ;
- < de transmettre une copie conforme à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2011-01-47

**11.1.2 APPUI À LA MRC DE BÉCANCOUR – DEMANDE DE MODIFICATION DE LA CLASSIFICATION DES EMPLOYEURS**

**ATTENDU** que la MRC de Bécancour sollicite l'appui de la MRC de Coaticook afin de demander à la Commission de santé et sécurité au travail (CSST) qu'une unité de classification soit créée pour les pompiers volontaires ou non, au même titre que pour les services d'ambulance ;

**ATTENDU** que le *règlement concernant la classification des employeurs, la déclaration des salaires et les taux de cotisation (c.A-3001, r. 0.02 – Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles)* ;

**ATTENDU** que les services incendie sont considérés au même titre que tout autre service municipal ;

**ATTENDU** que pour la majorité des municipalités et MRC, les services incendie sont assurés par des pompiers volontaires à temps partiel ;

**ATTENDU** que les autres employés des municipalités, qui effectuent pour la majorité des tâches administratives, ne sont exposés d'aucune façon aux mêmes risques de lésions professionnelles que lesdits pompiers volontaires ;

**ATTENDU** que l'article 7 du règlement prévoit que la Commission peut classer un employeur dans plus d'une unité lorsque des activités de natures diverses sont exercées par ledit employeur ;

**ATTENDU** que l'unité de classification 59060 (service d'ambulance) ne vise pas les activités de réception et de répartition des appels (tâches administratives) qui seront pour leur part classés dans l'unité d'exception 90010 (travail effectué exclusivement dans les bureaux) ;

**ATTENDU** que l'unité 58040 (services de l'administration provinciale non autrement spécifiés dans les autres unités) vise aussi la Sûreté du Québec dont les agents sont exposés à des risques similaires à ceux des pompiers ;

**ATTENDU** que pour la seule année 2009, la MRC de Bécancour s'est vu imposer un taux de 2.44 \$/100 \$ sur l'ensemble de sa masse salariale (624 072 \$) alors que l'activité «pompiers» ne représente que 3.2 % de ladite masse salariale (19 950 \$) ;

**ATTENDU** que l'application de ce taux a fait passer la cotisation de la MRC de Bécancour de 4 349 \$ à 15 227 \$ soit une augmentation de 250 % ;

**ATTENDU** que cette situation est inacceptable ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la recommandation du comité administratif telle que plus amplement décrite au compte rendu de la réunion du 17 janvier 2011 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Gladys Bruun



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer la démarche de la MRC de Bécancour et de demander à la Commission de santé et sécurité au travail (CSST) qu'une unité de classification soit créée pour les pompiers volontaires ou non, au même titre que pour les services d'ambulance afin d'éviter de pénaliser l'ensemble de la masse salariale des municipalités du Québec ;
- < de demander à la CSST l'application de l'article 7 du règlement pour les municipalités ayant des services incendie qui sont assurés par des pompiers volontaires, compte tenu de la création de cette nouvelle unité ;
- < de transmettre une copie conforme également à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2011-01-48

**11.1.3 APPUI AU COGESAF - PROJET D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT AQUATIQUE DANS LES BASSINS VERSANTS BROOK, VEILLETTE, RACEY ET CORDON**

**ATTENDU** que le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) sollicite l'appui de la MRC de Coaticook afin de déposer un projet dans le cadre du programme de Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole, financé par la Fondation de la Faune du Québec ;

**ATTENDU** que ce programme a pour principal objectif de greffer un volet habitat faunique à des projets collectifs de gestion intégrée en milieu agricole déjà en cours ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que le projet d'Amélioration de l'habitat aquatique dans les bassins versants Brook, Veillette, Racey et Cordon vise essentiellement à mettre en valeur l'habitat faunique des salmonidés dans lesdits bassins versants ;

**ATTENDU** que le projet vise plus précisément à améliorer la qualité de l'habitat pour la reproduction, favoriser la libre circulation des espèces et poursuivre les efforts de concertation déjà amorcés en gestion intégrée des cours d'eau de ces dits bassins versants ;

**ATTENDU** que la collaboration attendue de la MRC serait de prioriser les inventaires en milieux forestiers desdits bassins versants ou de rendre accessible les informations comptabilisées par la MRC ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Jacques Madore  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer la démarche du COGESAF pour son dépôt de projet d'Amélioration de l'habitat aquatique dans les bassins versants Brook, Veillette, Racey et Cordon dans le cadre du programme de Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole, financé par la Fondation de la Faune du Québec ;
- < de transmettre une copie conforme à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2011-01-49

**11.1.4 CONTRAT EN PRÉVENTION INCENDIE - STÉPHANIE ROLLET**

**ATTENDU** que l'un des préventionnistes retenu aux termes de l'appel de candidature s'est désisté pour des raisons personnelles ;

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution 2010-CA-11-114 la direction générale fut autorisée à négocier les conditions d'embauche d'un autre candidat, l'engagement et la rémunération de ce candidat devant toutefois faire l'objet d'une recommandation au comité administratif de la MRC, selon les paramètres déjà autorisés ;

**ATTENDU** que la direction générale recommande l'octroi d'un contrat avec banque d'heures, à titre de travailleur autonome à Madame Stéphanie Rollet, et ce au taux horaire de 19,60 \$ en honoraires ;

**ATTENDU** qu'à titre de travailleur autonome, celle-ci assumera ses assurances et autres frais assumés par tout travailleur autonome ;

**ATTENDU** que celle-ci déterminera ses horaires ;

**ATTENDU** qu'il s'agit d'un contrat d'un an avec possibilité de renouvellement ;

**ATTENDU** que ce contrat étant supérieur à 25 000 \$, il excède la compétence du comité administratif et ne peut être conclu que par le conseil de la MRC de Coaticook ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter les conditions négociées par la direction générale afin de confier un contrat en prévention incendie à Madame Stéphanie Rollet à titre de travailleur autonome ;
- < d'autoriser le versement des honoraires de Madame Rollet, sur présentation des pièces justificatives, et ce pour l'année 2011, sous réserve des crédits disponibles ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net maximum de 33 690 \$, pour l'année 2011, dans la catégorie de fonctions «*Incendie*» à cet effet ;
- < d'autoriser les transferts budgétaires nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution ;
- < de confier à la direction générale le mandat de consigner dans un contrat à cet effet la teneur de la présente résolution.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
<b>TOTAL</b>	<b>43/44</b>	<b>99,28 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**12.0 CORRESPONDANCE**

**12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»**

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

**13.0 RAPPORTS**

**13.1 PRÉFET**

Le préfet, Monsieur Réjean Masson fait un bref retour sur ses principales activités, soient : l'assemblée générale des MRC à Québec les 1<sup>er</sup> et 2 décembre derniers. Il mentionne qu'une nouvelle campagne de sensibilisation sera réalisée par Hydro-Québec au cours des prochains mois et que celle-ci vise les bâtiments municipaux. Il a également assisté à la consultation publique estrienne sur l'aménagement durable des forêts du Québec à Cookshire, où il fut question de réglementation et de forêt publique. Il souhaite une bonne année à tous et chacun.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER**

Jacques Madore, responsable des loisirs rappelle que des «*Plaisirs d'hiver*» se tiendront sur le territoire au cours des prochaines semaines et invite les élus à y participer. La prochaine réunion de Carrefour Loisirs se tiendra le 20 janvier. Il a assisté à la Conférence de presse de la Fondation Bon départ de Canadian Tire, le 11 janvier dernier. Un montant de 31 949 \$ à ce jour, a permis à 319 jeunes de la MRC de pratiquer une activité physique.

Lucie Tremblay, responsable des questions familiales souligne le succès de la 20<sup>e</sup> édition de la Fête régionale de la famille, le 12 décembre dernier. Le bulletin d'information de l'Aîné au p'tit dernier sera bientôt publié, avis à ceux qui ont des textes à publier. Messieurs Paul Thibault et André Langevin seront les accompagnateurs du Carrefour Action municipale et Famille pour la démarche MADA. Au niveau de la culture, le Lac-à-l'épaule de la Table de concertation culturelle se tiendra le 29 janvier. Au niveau du Centre d'Action bénévole (CAB), la guignolée du 12 décembre et les cuisines collectives du 7 décembre ont été couronnées de succès. Le dossier de la relocalisation est de nouveau au cœur des discussions. Un logo uniformisé pour l'ensemble des CAB pourrait bientôt voir le jour.

Linda Ouellet, responsable des dossiers de sécurité publique fait un bref résumé de la rencontre du comité de sécurité publique ayant lieu ce jour. Les nouvelles priorités régionales seront : Contribuer à diminuer les crimes contre la personne et la propriété, Contribuer à contrer la vente de stupéfiants sur le territoire de la MRC et Assurer une présence familière dans les municipalités locales. Une disposition pourrait être ajoutée aux règlements municipaux afin d'éviter des attroupements sur la propriété privée.

Gladys Bruun, déléguée au CLD indique que la prochaine rencontre se tiendra le 26 janvier. Au niveau de la SADC, indique que lors de la tournée du ministre Lebel, à laquelle la directrice générale et le président ont assisté, il fut question de la relève en entreprise, de la sécurité alimentaire, des lourdeurs administratives et des coupures du budget alloué au financement des SADC.

Fernand Veilleux, responsable des dossiers de cours d'eau indique que le COGESAF organise en partenariat avec l'Université de Sherbrooke et la Ville de Sherbrooke la 2<sup>e</sup> édition du *Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau* qui se tiendra du 23 au 25 octobre 2011 au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Lors de la dernière rencontre, il fut question de la tournée des MRC (Drummond, Haut-Saint-François et Coaticook ont déjà répondu à l'appel) et du plan directeur de l'eau.

Ghislaine Leblond, à titre de déléguée au CIARC indique que Monsieur Réal Trépanier remplacera Alain Veilleux sur le Conseil d'administration. L'exercice financier se terminant le 31 août 2010 présente un déficit de +/- 14 000 \$. Toutefois l'organisme dispose d'une marge de crédit de 50 000 \$ et des quotas de production laitière. De plus, un surplus devrait être dégagé pour le mois de décembre 2010.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**13.3 DIRECTRICE GÉNÉRALE ET ÉQUIPE DE LA MRC**

La directrice générale fait un bref retour sur ses principales activités soient : la gestion du personnel et le recrutement d'une firme pour l'organisation d'une journée de formation sur la dynamique d'équipe, rencontre du conseil d'administration de la Régie de tri, le calcul pour la redistribution de la compensation pour la collecte sélective de 2008, etc. et celles de l'équipe de la MRC, soient les ventes pour taxes, l'appel d'offres pour la disposition du camion de collecte sélective, l'adoption de la politique de gestion contractuelle et la préparation du site internet de la MRC à cet effet, l'inspection de 40 risques élevés et très élevés, l'inspection de bâtiments municipaux, la campagne de sensibilisation avec les personnages de bande dessinée, calculs et données pour la compensation pour la collecte sélective de 2009 et la redevance à l'enfouissement, travaux de cours d'eau, tenue de la 20<sup>e</sup> édition de la Fête régionale de la famille, amorce de la démarche de MADA avec les formateur du Carrefour Action municipale et Famille, plusieurs projets pour les Partenaires pour de saines habitudes de vie (Québec en forme), démarches pour le recrutement d'un travailleur de rue, préparation d'un document sur les usages permis en zone agricole permanente, préparation de règlements d'urbanisme, formation pour les agents de développement et conseillers du CLD, SADC et MRC sur les compétences urbanistiques des municipalités, le schéma d'aménagement et les pièges de la gestion de projet, soutien aux promoteurs pour la préparation du rapport final du Pacte rural, démarches de planification pour les Trois Villages, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Saint-Malo et Compton, la révision annuelle du plan de travail du Pacte rural, Complétion des démarches pour le financement de TACTIC, négociations pour l'emplacement de tours et rédaction de baux, 4 nouveaux permis d'abattage d'arbres, mise à jour et correction des matrices graphiques, cartographie diverse, support à l'organisation des Plaisirs d'hiver, formations diverses, rédaction du rapport final de l'entente de développement culturel, mise à jour de la documentation pour la culture à l'école, rédaction de capsules sur le patrimoine agricole, divers travaux sur l'inventaire des cimetières et des croix de chemin, etc.

**13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS**

**13.4.1 PLAISIRS D'HIVER - PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS 2011**

La secrétaire dépose la programmation des activités dans le cadre de l'édition 2011 des Plaisirs d'hiver. Des activités se tiendront du 21 janvier au 20 février pour 10 des municipalités de la MRC.

**13.4.2 EVERY 15 MINUTES - SUIVI**

La secrétaire dépose une lettre de remerciements de la direction du Collège Rivier suite à la tenue de l'activité «Every 15 minutes» les 15 et 16 novembre 2010. 14 élèves ont été impliqués dans cette simulation. Un texte d'étudiants ayant vécu l'expérience est également déposé à titre d'information. Lac Mégantic aimerait le faire vivre à des jeunes de leur région. De plus, l'école de conduite TECNIC de Coaticook et la SAAQ aimerait avoir le vidéo pour le présenter avant l'examen de conduite.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**13.4.3 JOURNÉE CARRIÈRE DU COLLÈGE RIVIER -  
REMERCIEMENTS**

La secrétaire dépose une lettre de remerciements pour la participation de plusieurs employés de la MRC à la Journée Carrière qui s'est déroulée le 29 novembre 2010.

**13.4.4 BILAN ANNUEL - QUANTITÉ NETTE DE MATIÈRES  
RÉSIDUELLES RECUEILLIES**

La secrétaire dépose le bilan annuel de gestion des matières résiduelles pour l'année 2010. Un portrait détaillé de chacune des municipalités sera acheminé au cours des prochaines semaines à l'intention des conseils locaux.

**13.4.5 PROGRAMME DE REDISTRIBUTION DES REDEVANCES  
À L'ENFOUISSEMENT AUX MUNICIPALITÉS - IMPACT  
DU COMPOST**

La secrétaire dépose un tableau sur le Programme de redistribution des redevances à l'enfouissement aux municipalités. La redevance étant liée à la performance des municipalités, le tableau permet de comparer la redevance versée aux municipalités en tenant compte du compostage et s'il n'y aurait pas eu de compostage. La différence pour l'ensemble des municipalités est de plus de 12 000 \$.

**14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

Rien à signaler.

**15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h09.

---

LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

---

LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 19 janvier 2011.

---

Responsable des archives



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

